

# **Une réponse communautaire et territoriale au changement climatique**

**EGE. Chaire Paul Pascon. 4 novembre 2016**

**Grigori Lazarev (grigorilazarev@gmail.com)**

## ***Le propos***

*La thématique dont je souhaite traiter est, brièvement, la suivante : avec le changement climatique les écosystèmes du Maghreb vont se transformer et condamner les systèmes agraires actuels soit à s'adapter à de nouvelles conditions, soit à disparaître lorsque les ressources naturelles, surexploitées, auront perdu leur résilience et leurs capacités productives.*

*L'adaptation implique de nouveaux modes de gestion technique et économique des territoires agraires mais ceux-ci ne peuvent être mis en application que dans le cadre d'une responsabilisation nouvelle des usagers les plus directement concernés.*

*Celle-ci implique, à son tour, de nouvelles formes de gouvernance territoriale à l'échelle des communautés rurales de « base » qui constituent le premier niveau d'agrégation et de décision des acteurs. Ces communautés qui constituent la trame sociale de nombreuses régions du Maghreb et de l'Afrique sahélienne peuvent être revivifiées dans le cadre nouveau d'un « développement territorial rapproché*

## ***La dégradation des ressources naturelles et les vulnérabilités***

*L'agriculture du Maroc entre dans des décennies qui vont subir de plein fouet les effets du changement climatique. Elle y entre avec des vulnérabilités qui pourront s'aggraver considérablement.*

*Les plus déterminantes sont celles qui concernent le milieu biophysique et la base productive de l'agriculture. L'irrégularité climatique est une caractéristique séculaire de l'agriculture du Maroc. Mais, depuis deux décennies, les sécheresses sont devenues plus fréquentes et constituent, désormais, une donnée quasi structurelle de la production agricole.*

*Cette tendance ne pourra que s'accroître avec la diminution des précipitations et l'élévation des températures.*

*Les sols se sont dégradés du fait de leur surexploitation, de la mise en culture de terres marginales, d'une mécanisation inadaptée.*

*Les parcours naturels et les espaces forestiers, qui constituent, pour la production animale, l'extension naturelle de la « superficie agricole utile » exploitée par les agriculteurs, se sont, eux aussi, considérablement dégradés.*

*Ces dégradations, outre la diminution forte des capacités productives, contribuent au changement climatique en réduisant, de plus en plus, l'aptitude des sols et de la biomasse à stocker et séquestrer le carbone et en altérant la régulation hydrique des montagnes et des sols.*

*Les ressources en eau connaissent, elles aussi, une détérioration continue et leur déficit menace le pays, comme d'ailleurs la plupart des pays de la Méditerranée, d'une pénurie que l'on qualifie de stress hydrique.*

*L'agriculture, qui est la principale utilisatrice de ces ressources, est la première menacée. Les barrages se remplissent mal et leur capacité se réduit avec les apports solides de l'érosion, les aquifères, surexploités, ne se renouvellent plus.*

*Les systèmes de production, encore largement dominés par une agriculture insuffisamment technicisée, gèrent mal le maintien de la fertilité, l'utilisation économe de l'eau et la protection contre l'érosion.*

*Les poches de haute productivité agricole montrent cependant que des solutions existent pour augmenter la productivité et gérer mieux les ressources.*

*Un autre type de vulnérabilité concerne les populations rurales qui utilisent la base productive de l'agriculture. Les déséquilibres de la structure des exploitations agricoles, avec une prédominance numérique des petits agriculteurs, rendent très complexes les approches pour transformer ces exploitations en entreprises agricoles. Ces déséquilibres sont aggravés par les répartitions régionales. La petite agriculture est dominante dans les régions marginales les plus menacées par la détérioration des ressources naturelles, érosion, surexploitation des parcours, déforestation*

*Les grandes exploitations, pour leur part, ne sont qu'en partie des vecteurs de progrès. Leur accaparement des terres collectives dans les régions arides et les régions pastorales, leur mécanisation souvent inadaptée contribuent à la dégradation des ressources en sol et en biomasse. Ces déséquilibres constituent une vulnérabilité sociale majeure de l'agriculture. Sans politiques correctives, ils ne pourront que s'aggraver avec le changement climatique*

## *La mutation des écosystèmes et des terroirs*

*Tous les scénarios sur le changement climatique prévoient que des évolutions, souvent très substantielles, se feront, avec une accélération fortement marquée au cours des deux ou trois prochaines décennies. Sans une adaptation massive aux nouvelles conditions, sans une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, sans une modifications des comportements des producteurs, des utilisateurs des ressources naturelles, des consommateurs, ces évolutions ne pourront que s'accroître au cours du siècle, avec le risque majeur de situations non gérables de l'environnement et du climat*

*Il est aujourd'hui certain que l'agriculture sera confrontée aux conséquences inévitables d'une transformation de la géographie des écosystèmes.*

*« L'agriculture s'avère extrêmement vulnérable face au changement climatique. Les températures plus élevées finissent par réduire les rendements des cultures et, à l'inverse, par encourager la prolifération d'insectes ravageurs et de plantes adventices. Des changements dans les précipitations augmentent la probabilité d'obtenir de mauvaises récoltes à court terme et des déclin de production à long terme. Bien que dans certaines régions du monde des cultures seront encore productives, on s'attend à ce que les conséquences générales du changement climatique sur l'agriculture soient négatives et menacent la sécurité alimentaire mondiale »..International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2009*

*Les stratégies de développement agricole et rural reconnaissent certes les contraintes nouvelles auxquelles l'agriculture sera confrontée mais, en raison du déficit des connaissances et de la mesure des effets possibles du changement climatique, elles ne sont pas encore en mesure de bien définir et promouvoir les réponses qui pourront être faites pour faire face aux nouvelles contraintes, de formuler des politiques d'adaptation et, de là, d'intégrer **"l'anticipation"** dans le **raisonnement stratégique**».*

*Comment, et à quel rythme, la géographie agricole est-elle susceptible de se modifier?*

*Comment évolueront les paramètres bio-agricoles de la production végétale (par exemple la durée de la période végétative ou l'évolution de l'évapotranspiration)?*

*Quel sera l'impact du changement climatique sur la relation entre la production, la demande intérieure et les opportunités des marchés extérieurs?*

*Comment pourra-t-on valoriser les possibilités agro biologiques des territoires dont les conditions climatiques et édaphiques auront été modifiées?*

*Quelle place pourra prendre l'élevage pastoral dont les bases géographiques sont appelées à s'étendre et jusqu'où pourrait-il se substituer à un élevage industriel consommateur excessif d'énergie, de céréales et d'eau?*

*Comment évoluera le rapport entre population rurale, population agricole et population urbaine ?*

*Dans quelle mesure le changement climatique impliquera-t-il des modifications de la demande alimentaire?*

*Lorsque 'l'on envisage des réponses à ces questions, on réalise que le problème majeur reste celui de l'adaptation des territoires aux inévitables changements. Ceux-ci vont transformer de nombreux systèmes agro-écologiques et ils obligeront de nombreuses sociétés rurales à abandonner les pratiques agro-sylvo-pastorales qui ont aggravé la dégradation des ressources naturelles et, ce faisant, ont contribué aux péjorations climatiques. Ces sociétés rurales seront ou sont déjà confrontées à une alternative sans échappatoire :*

- *Ou bien poursuivre les pratiques actuelles de surexploitation des milieux, jusqu'à ce que la diminution de la résilience et les nouvelles conditions éco-climatiques les forcent à abandonner les terroirs, à les laisser envahir par des occupations végétales pauvres en potentiel ou bien, plus radicalement, à les ouvrir à des processus, déjà observables, de désertification.*
- *Ou bien, autre terme de l'alternative, modifier profondément les systèmes d'utilisation des milieux et mettre en pratique d'autres conceptions de la mise en valeur des terroirs. Cette seconde option, si elle est prise, implique une course contre le temps, car elle n'est porteuse de possibilités que tant qu'il existe une résilience suffisante pour pouvoir agir sur le potentiel résiduel des milieux entraînés dans les spirales du changement. Cette option implique une vision dynamique de l'utilisation des terroirs.*

## ***L'adaptation des territoires aux changements***

*Les problématiques de l'adaptation, qui ont constitué la base conceptuelle de la protection de l'environnement et de la lutte contre la désertification, doivent aujourd'hui être repensées, en fonction du changement climatique, dans le contexte d'une adéquation à des territoires en transformation, ou à ce que l'on pourrait appeler des territoires "mutants".*

*Le changement climatique va transformer les paramètres bioclimatiques de la plus grande partie des territoires. Ces paramètres définiront les conditions futures de l'utilisation des sols dans un délai que l'on peut déjà situer à l'horizon de vingt ou trente ans, et même probablement moins.*

*Dans les cas les plus nombreux, il sera nécessaire de reconverter les agricultures qui se sont déjà étendues, de façon destructrice, dans des zones peu favorables aux cultures et qui deviendront stériles avec la péjoration des conditions du milieu.*

*Les terres que l'on pourra continuer à cultiver, devront, pour leur part, faire l'objet de nouvelles pratiques pour une meilleure adaptation au changement climatique, notamment en ce qui concerne les économies d'eau et l'adaptation aux irrégularités des nouvelles périodes végétatives, ainsi que l'objet de mesures environnementales pour assurer la durabilité du patrimoine sols.*

*Les forêts de production devront être protégées et étendues, dans la mesure du possible.*

*Les espaces pastoraux, utilisant des parcours naturels restaurés et des espaces de forêt basse ou de matorral, devront être gérés en respectant des rotations et des périodes d'utilisation par les animaux.*

*Il me faut parler un peu plus des espaces pastoraux pour deux grandes raisons.*

*La première tient à leur importance dans l'occupation des terres de la Méditerranée et au Maghreb (mais aussi en Afrique sub-sahariennes). Au nord de la Méditerranée, ces espaces ont, durant des siècles, été les fondements d'un élevage extensif. Aujourd'hui, ces formes d'élevage se sont contractées, devant la concurrence des élevages industriels et des importations. Ces espaces sont gagnés par des végétations secondaires sans intérêt économique et sont causes, surtout d'incendies. Au Sud, l'élevage reste une activité dominante dans les parcours naturels mais, on l'a vu, les pratiques actuelles ne font que générer la surexploitation et la dégradation de la biomasse.*

*La seconde grande raison tient au changement climatique. La réponse à l'aridification, si elle est traitée à temps, pourrait étendre considérablement les espaces à vocation pastorale. Si on agit tant que la résilience est suffisante, on pourrait conserver sur d'immenses superficies, une biomasse constituée par des espèces herbacées et par des forêts basse (aujourd'hui sans autre utilisation que celle, négative, de combustible). Cette biomasse, adaptée à l'aridification, pourrait jouer un grand rôle pour le contrôle de l'érosion et la régulation de flux hydriques devenus plus irréguliers et moins abondants. Mair elle pourrait aussi devenir la base d'un élevage durable. Celui-ci pourrait avoir les justifications économiques que l'on mentionne un peu plus loin, mais il aurait, très largement, une justification écologique.*

*Tous les spécialistes des parcours naturels savent qu'un parcours non pâturé régulièrement et avec soin, se dégrade. La gestion durable de ces parcours implique l'existence d'une biomasse, la présence, rationnelle, d'animaux et des gestionnaires susceptibles de diriger l'usage, par le cheptel, de la biomasse.*

*Cette biomasse, rappelons-le, inclut tous les herbages qui pourront être sauvés au cours du processus d'aridification mais aussi toutes les forêts basses qui pourront occuper de vastes superficies, comme déjà aujourd'hui. Cette forêt basse n'est pas utilisée rationnellement pour l'élevage, n'ayant pas fait, depuis un siècle au Maroc, l'objet d'une stratégie pastorale comme autrefois en Espagne (dehesa) ou au Portugal. Cette approche n'est jamais entrée dans les stratégies de l'administration des Forêts (avec l'exception d'une étude, sans application, lancée dans la forêt de Bouhassoussen)*

*Les aspects techniques de la plupart des mesures de gestion des parcours naturels sont relativement bien connus. Mais on apprécie encore mal leur efficacité sur la capture du carbone dans le sol, sur la régulation des flux hydriques et les processus d'infiltration, sur la capacité en unités fourragères des parcours naturels à différents niveaux de résilience.*

*Les principaux défis des mesures d'adaptation de l'agriculture et de l'élevage au changement climatique tiennent aux délais qui sont nécessaires pour leur mise en œuvre. Aussi longtemps que l'on ne pourra pas mettre en pratique des approches de développement territorial intégré, les agriculteurs continueront à défricher et à surexploiter les terres de culture et les parcours, collectifs et forestiers.*

*Or plus la dégradation progresse, plus les niveaux de base de la résilience s'abaissent et plus s'affaiblissent les capacités de récupération du milieu naturel dans des conditions qui seront de plus en plus difficiles.*

## ***La dimension économique***

*Quel est l'avenir économique d'une adaptation de l'agriculture du Maroc (ou du Maghreb) au changement climatique ?*

*Pour ce qui est de l'agriculture, proprement dite, des possibilités existent tant sur le marché intérieur que sur celui de l'exportation. Celles-ci seront dépendantes, dans les exploitations les plus modernes, de la rationalité de leur gestion de l'eau et, dans une certaine mesure, de leur reconversion à l'agriculture organique. De nombreuses exploitations, du type familial, pourront, par ailleurs trouver des possibilités dans l'arboriculture ou dans des produits de « niche » (transformation des laitages, des olives et des fruits secs, du cactus, des plantes médicinales, de l'argan, etc.). Les superficies céréalières reculeront, et le blé tendre devra laisser plus d'espace à l'orge.*

*Mais la grande vocation future pourrait être celle de l'élevage pastoral dont le support territorial pourrait s'étendre si la gestion des parcours était conduite rationnellement et à temps. Cet élevage pourrait avoir un futur économique s'il pouvait prendre une juste place dans le processus qui pourrait affecter la production de la viande industrielle.*

*Celle-ci est de plus en plus dénoncée comme étant l'un des plus nocifs facteurs de dégradation de l'environnement. Ses émissions de gaz dépasseraient celles du secteur des transports selon l'IPCC. Les émissions tiennent compte des émissions dues, à l'échelle mondiale, par la production de la nourriture animale, les engrais et la motorisation des équipements agricoles. Elles tiennent compte également de la déforestation massive liée à cette production qui fait disparaître d'immenses puits de carbone naturels.*

L'élevage serait responsable de 51% des émissions de gaz à effet de serre, d'après le WorldWatch Institute, qui affirme que les données officielles sont sous-évaluées, car elles ne tiennent pas compte de certains facteurs ou n'attribuent pas certaines émissions à l'élevage. Ces émissions de GES se répartissent comme suit. 45 % est attribuable à la production et au transport des aliments (dont 9 % imputables à la déforestation liée à l'extension des cultures et des pâturages). 39 % proviennent de la fermentation gastrique des ruminants. 10 % résultent du stockage et de l'utilisation du lisier. 6 % sont causés par le transport, l'abattage des animaux et au stockage des produits animaux.

Les émissions sont dues majoritairement à l'élevage des ruminants. Produire 1 kg de protéines sous forme de viande de bœuf émet en moyenne 300 kg d'éq. CO<sub>2</sub>, contre moins de 50 sous forme de viande de porc, de poulet ou d'œufs.

La FAO ne prendrait pas suffisamment en compte le méthane, l'usage des terres et la respiration des animaux. En effet, les animaux d'élevage rejettent du méthane, un puissant gaz à effet de serre. De plus, comme la place manque pour nourrir les animaux, on la gagne en coupant les forêts. Enfin, selon cette étude, la respiration des bovins et autres ovins rejette plus de CO<sub>2</sub> que ce que la photosynthèse peut absorber naturellement ; cet excès se chiffrait à 8,7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> soit 3,7% des émissions de gaz à effet de serre. Le débat est donc relancé selon eux : « si nous avons raison, cela signifie que pour inverser le changement climatique remplacer les produits d'élevage fera partie des meilleures stratégies à adopter. »

*La consommation d'eau est considérable (16000 litres d'eau pour produire 1 kg de bœuf). Il faut aussi 10 kg de céréales pour produire un kg de viande. Les défluent de l'élevage industriel, de plus, polluent les nappes phréatiques et les sols. Le 5ème rapport du GIEC recommande une diminution importante de la consommation de viande, « ce qui serait aussi efficace que de diviser par deux le parc automobile mondial ».*

*L'élevage pastoral, même aidé de compléments, est loin d'avoir des effets similaires. Son alimentation n'entre pas en compétition avec la nourriture humaine. Les sels minéraux de ses effluents sont réintégrés dans le sol, Le pastoralisme est adapté à l'élevage bovin mais sa grande vocation est celle du mouton (Le Maghreb en exportait vers l'Europe jusque dans les années soixante).*

*Une réflexion prospective semble nécessaire pour replacer la vocation pastorale du Maghreb dans une perspective longue qui verrait une contraction progressive de la consommation de viande industrielle. Mais malgré les sonnettes d'alarme tirées par les scientifiques, ce débat, qui heurte tant d'intérêts économiques, semble échapper aux considérations politiques sur le changement climatique. « Les gaz qu'émet le bétail est une question qui n'a pas encore été traitée par les institutions décisionnelles mondiales » notait la Banque Mondiale. Un pamphlet ; dit « Cowspiracy », dénonce le silence des grandes organisations écologiques. Il est d'ailleurs peu probable que la COP 22 traitera de cette question. Il est, à cet égard, paradoxal de constater les récentes mesures de l'Union Européenne pour encourager la consommation de viande bovine.*

*Cela n'empêche pas le Maroc a réfléchir à des postures économiques fondées sur une estimation raisonnable du long terme.*

## ***La dimension sociale de l'adaptation des territoires***

*Mais les plus grandes difficultés d'adaptation des territoires aux changements des écosystèmes ne sont pas techniques ou économiques, elles sont essentiellement de nature sociale. On en prend conscience dès que l'on cherche à évaluer les risques sociaux des effets du changement climatique.*

*Ce que les scientifiques nous diront de la façon dont évolueront les territoires locaux aura, à cet égard, d'énormes conséquences sur les politiques de leur*



*gestion. La première donnée, et la plus importante, est celle des rapports avec les populations concernées.*

*Expliquer aux populations ce que leurs territoires vont devenir exige de la part des gouvernants des capacités de prévision, de connaissance et de communication qui font actuellement largement défaut. Une des premières mesures serait de mettre en place, dans toutes les régions menacées, un appareil scientifique d'observation et d'analyse prospective du changement, qui pourrait aider le Gouvernement et les Régions à anticiper et à dialoguer avec les populations concernées. Chacune d'entre elles, devra être confrontée à son futur.*

*Dans tous les cas, les populations ne devront pas être laissées seules car elles n'ont pas beaucoup de moyens pour faire face, par elles-mêmes, à leur futur, sauf – ce qui serait la plus mauvaise des solutions – à se retrouver obligées, pour leur survie, d'exploiter leurs territoires jusqu'à ce que les terres soient devenues complètement inaptes à l'activité agricole et à la sédentarité.*

*La démarche la plus décisive serait, sans nul doute, d'aider les populations rurales à formuler des politiques permettant une adaptation à chaque cas de la typologie des territoires. Ce n'est, en effet, qu'après avoir évalué ces risques qu'il sera possible d'engager avec les populations un dialogue objectif et les préparer à aux évolutions probables, à l'appréciation des risques et aux stratégies d'adaptation possibles.*

*Certaines de ces stratégies permettront à une partie de la population de rester sur place mais il faudra aussi que l'on sache qu'une autre partie de la population ne pourra plus vivre dans les milieux ruraux menacés. Il faut donc que les ruraux soient informés des possibilités de reconversion à plus ou moins long terme*

*Les politiques possibles seront certainement contraignantes. Il faudra, par exemple, prendre très vite des mesures pour stabiliser les situations actuelles, enrayer les processus de dégradation. Elles devront permettre, au fur et à mesure, les reconversions de l'usage des territoires qui s'avèreront absolument nécessaires et qui devront être négociées avec les populations usagères.*

*Toutes les mesures de gestion rationnelle et durable des terroirs en cours de mutation agro-systémique, impliquent des approches qui se situent à l'opposé des pratiques actuelles. Or les meilleures réponses possibles se situent essentiellement, comme le démontrait explicitement Elinor Ostrom (qui reçut un prix Nobel d'économie pour cette démonstration) dans des approches communautaires.*

*De telles approches impliqueraient, par exemple, l'adoption de plans à long terme de restauration des terroirs, l'acceptation de disciplines pour le retrait des agricultures inadaptées, pour des rotations des parcours, pour le respect des charges pastorales et des temps de pâture, pour le contrôle des troupeaux étrangers, etc.*

*Or cela n'est envisageable que si le maillon de base est constitué par des communautés responsables des ressources naturelles de leur territoire. Il ne peut y avoir de gestion responsable des territoires qu'avec une responsabilisation des communautés sur tout le territoire qu'elles utilisent.*

*À terme, de nouvelles activités agricoles, un élevage restauré devraient contribuer à de nouveaux apports de revenus. Mais pendant des transitions plus ou moins longues, il sera nécessaire d'envisager des **compensations** pour les pertes de revenus immédiats résultant des conversions des modes d'usage du territoire, du recul des agricultures inadaptées, de l'acceptation de disciplines de gestion des parcours et de charges animales plus réduites, etc.*

*Ces compensations devront venir des ressources publiques. Leur justification tiendra aux services que les ruraux, devenus pleinement responsables de la bonne gestion des ressources naturelles, rendront au patrimoine écologique de la nation (ce sont les « paiements des services rendus à l'environnement », une notion qui fait son chemin).*

*Les services rendus par les ruraux pourraient être vus comme ceux de « jardiniers de l'environnement ». Quant à l'élevage pastoral spéculatif, des mesures spécifiques devraient être considérées pour contrôler leur impact sur l'environnement et leur justification économique*

## ***La gestion durable des ressources naturelles et le développement territorial***

*Le développement territorial est une approche qui soutient le processus de construction du territoire. Il encourage l'identification des acteurs à leur territoire et, en même temps, qu'il favorise une identité plus solidaire, il confère, à ces acteurs, de nouvelles motivations pour vivre et travailler "au pays". Le développement territorial se décline à plusieurs échelles territoriales: villages-douars, vallées, aires pastorales communes, communes rurales, petites r*

*Dans toute la mesure du possible, les compétences des diverses échelles territoriales s'organisent selon un principe de subsidiarité. L'échelle de la "petite région" et celle des "communautés de base" (villages, organisations*

*territoriales primaires, etc.) sont des niveaux d'action d'importance stratégique. La "petite région" s'articule aux autres niveaux (hiérarchie territoriale, structures transversales des filières et des organisations professionnelles) selon des principes de subsidiarité et de mise en cohérence*

*Les communautés rurales "de base" constituent le premier niveau d'agrégation et de décision des acteurs. Sous réserve que leurs responsabilités et leurs droits d'usage soient reconnus sur toutes les superficies de leurs terroirs traditionnels (c'est-à-dire, sur les terres collectives et les espaces forestiers hors forêts de production industrielle), ce sont les communautés de base qui pourraient gérer le mieux les ressources naturelles. Cette approche suppose une reconnaissance juridique de ces territoires, une reconnaissance qui fait totalement défaut aujourd'hui.*

*Le développement des territoires locaux serait fondé sur des approches participatives et sur des mécanismes contractuels de longue durée, impliquant, en particulier, des partenariats "public privé", selon des formules diversifiées. Il impliquerait également un suivi technique de l'administration ainsi ; on l'a dit, des compensations et des incitations financières (justifiées au titre des services rendus pour la gestion de biens publics bénéficiant à l'ensemble de la collectivité nationale*

*Le développement territorial impliquerait nécessairement des procédures de suivi et d'évaluation permettant aux acteurs de connaître les effets et les impacts de leurs projets et programmes d'action afin qu'ils puissent réorienter ou accélérer les processus*

*Il est frappant de constater que les principales mesures qui devraient être prises pour pouvoir gérer de façon durable les ressources naturelles à l'échelle des territoires locaux nous renvoient à des approches communautaires.*

*Or cela ne nous renvoie-il pas, en même temps, à des pratiques qui sont inscrites dans l'ADN social des communautés traditionnelles du Maroc ? On sait qu'il en reste encore des héritages dans ces parties du pays où les superficies en ressources naturelles occupent encore la plus grande partie de l'espace. C'est dans les leçons des pratiques communautaires, dans la gestion ancienne des parcours, dans l'organisation des systèmes d'irrigation, dans les identités locales que l'on peut trouver des réponses pour vivre avec des « terroirs mutants » et pour s'y adapter, de façon durable. De très nombreuses associations locales se sont créées pour revivifier ces héritages. Mais il leur manque encore le soutien de politiques adaptées et novatrices*

## ***Prendre en compte la complexité***

*L'analyse que nous venons de développer montre que les approches de gestion durable des ressources en eau et en terre des territoires doivent être nécessairement associées à des stratégies globales de développement, celles-ci prenant en compte la décharge humaine des zones rurales, le développement de l'urbanisation, les mouvements migratoires, les compétitions sur les ressources en terre et en eau, etc..*

*La tâche devient tellement complexe que l'on ne peut imaginer aucune solution viable sans stratégies d'ensemble pour gérer ces problèmes. Mais, à l'autre extrémité des interactions, c'est à la gouvernance locale qu'incombe la tâche de gérer durablement les ressources en terre et en eau des territoires tels qu'ils seront redessinés par le changement climatique. Ce constat ne fait que renforcer l'importance que le Maroc donne aux approches de développement territorial local.*

*Mais que faire, en particulier, des populations en excédent qui ne pourront pas trouver de revenus suffisants dans un territoire géré de façon durable, donc avec moins de pression humaine et animale?*

*Mais surtout que faire des populations qui devront abandonner et l'agriculture et leurs villages? Quelles sont les possibilités de réinsertion agricole dans d'autres régions? Quelles sont les possibilités de migration de travailleurs et quel sera l'impact sur la pauvreté? Quelles sont les possibilités d'absorption des grandes villes et des petites villes intermédiaire (une option qu'il y a quinze ans, recommandait déjà la Stratégie 2020 de Développement Rural)?*

*La problématique de la gestion durable des ressources en terre et de la production agricole devient, dans un tel contexte de changement climatique, indissociable des politiques globales de développement.*

*Il est, à cet égard, particulièrement intéressant d'apprendre que les institutions qui ont été associées à la formulation des 17 Objectifs de Développement Durable pour 2030 (PDD/H2030), ont reconnu la nécessité de prendre en compte la complexité et les interactions entre les objectifs proposés. Se démarquant des approches sectorielles des précédents Objectifs 2015 du Millenium, ces institutions travaillent actuellement sur des approches intégrées et systémiques des Objectifs de Développement Durable (Analyse Systémique de Durabilité des HDD du PDD/H2030).*

## ***Vue perspective***

*Les négociations qui ont fait l'objet d'un premier accord lors de la COP 21, à Paris, ont principalement porté sur les émissions de carbone. Mais les menaces*

*sur l'environnement, en cours ou à venir dans les prochaines décennies, appellent bien d'autres mesures pour limiter les effets du changement ou pour s'y adapter de la façon la plus durable possible.*

*On réalise, à cet égard, que les stratégies de développement agricole et de gestion durable des ressources naturelles doivent désormais prendre en compte des dynamiques de changement dont on avait sous-estimé la vélocité et le caractère d'urgence. La crise de la nature n'a pas la soudaineté des crises financières mais elle peut avoir très vite des conséquences encore plus dramatiques. On doit anticiper et prendre des mesures qui peuvent aujourd'hui paraître difficiles ou irréalistes.*

*La crise de l'environnement est encore plus grave que les crises financières. On se remet de ces dernières. On ne se remet pas de celles de la nature lorsqu'elles atteignent des seuils d'irréversibilité. La nature ne nous donne pas de seconde chance*

*Pendant longtemps les politiques ont ignoré les messages alarmistes qui concernaient l'environnement. Élus pour cinq ou six ans, ils n'ont jamais aimé parler de drames futurs et lointains. Ils devaient surtout de ne pas faire peur, ils se devaient d'être positifs et répondre aux problèmes les plus pressants. Aujourd'hui, on ne peut plus faire de telles impasses, on entre nécessairement dans un jeu de la vérité. Cette vérité est dure à dire et ce sont probablement les plus hautes autorités morales du pays qui pourront le mieux l'exprimer pour qu'elle soit comprise et acceptée.*

*L'anticipation politique de la transformation de l'environnement et de ses conséquences sur la gestion durable des territoires et sur les mouvements de populations interpelle les décideurs. Confronté aux changements inéluctables que vont connaître les écosystèmes, les pays menacés n'ont aucun autre choix : il leur faut vivre avec ces changements, il leur faut s'y adapter, dans les contextes qui leur sont propres.*

*Il faut, à cet égard, saluer l'initiative prise par le Maroc, à l'occasion de la COP 22 de Marrakech, pour élargir un débat politique principalement centré sur les engagements des États en matière d'émissions de carbone. Le 13 novembre, en effet, se tiendront des échanges, intitulés « de la science à l'action », sur l'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique. Ces échanges concerneront les aspects scientifiques de cette adaptation mais il faut espérer qu'ils ne négligeront pas leur nécessaire corollaire, celui de la responsabilisation socio-politique des populations les plus concernées. Cette conférence s'inscrit dans une même perspective. Elle voudrait inviter à une nécessaire appréhension plus globale, plus holistique des approches politiques de la question climatique.*